**La vérité, toute la vérité, rien que la vérité**

A l’heure d'écrire ces quelques lignes, impossible de communiquer quelle sera la position de la CSC-Enseignement quant à la poursuite de sa participation au Comité de concertation du Pacte pour un enseignement d’excellence. Les assemblées générales d’affilié.e.s organisées dans chacune de nos régionales viennent de débuter. Ces assemblées, nous les avons choisies et nous les assumons, car elles font partie de nos valeurs et de nos décisions de Congrès.

Certains y ont vu une volonté de gagner du temps, de refuser de prendre ses responsabilités. C’est totalement faux. La CSC-Enseignement est et entend rester une organisation responsable. Dire ça ne signifie pas que d’autres ne le sont pas ! Par contre, c’est l’occasion de (ré)affirmer nos convictions et nos principes. Notre fonctionnement repose sur trois notions fondamentales : «Voir – Juger – Agir». Nous voyons ce qui se passe sur le terrain ; nous prenons la hauteur nécessaire et nous choisissons l’action la plus appropriée. C’est notre ADN. Faire autrement serait renier ce que nous sommes et ce qui nous rend différents.

Claquer une porte est un geste rapide qui dure une seconde. Il s’inscrit dans le très court terme. C’est un geste qui peut avoir des conséquences lourdes qui ne se mesurent pas nécessairement au moment où on le pose. Quatre organisations syndicales partenaires au sein du front commun ont fait ce choix. D’emblée, nous avons pris acte de leur décision sans jugement. Nous leur demandons de faire de même à notre égard, quelle que soit la décision qui tombera à l’issue de notre Comité communautaire commun du vendredi 28 avril prochain.

Quitter une table de concertation est un geste important, surtout pour une organisation syndicale. Il peut être interprété de différentes manières : fuite des responsabilités, aveu de faiblesse, ras-le bol de ne pas être assez entendu,… Chacun se fait sa propre opinion.

Ce que nous refusons, c’est de tomber dans la surenchère. Dans le contexte actuel, nul besoin de faire de l’excès de zèle pour quelque raison que ce soit, et surtout pas en ayant (déjà) en ligne de mire les élections sociales de 2024.

La vérité a ses droits. Ainsi, rester à la table de la concertation ne serait pas un péché ni une trahison. Ce serait simplement accepter de continuer à jouer notre rôle, celui pour lequel vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire confiance, celui de porter votre voix. Dire que c’est facile serait nier l’évidence, surtout dans le contexte actuel où les crises laissent des traces indélébiles. C’est pourtant ce que nous faisons au quotidien. Parce que la CSC en général et la CSC-Enseignement en particulier ont fait le choix d’un syndicalisme de propositions. Parce que c’est pour nous la solution pour être véritablement efficaces.

Nous n’avons jamais nié que la réforme initiée par le Pacte soit devenue trop contraignante. Nous avons, grâce à un Groupe de travail interne, voulu analyser plus en détail les raisons de la surcharge de travail. Des 120 réponses que nous avons reçues de nos mandataires, il apparait clairement qu’au-delà de la réforme, c’est la manière dont elle est mise en œuvre qui pose problème. On ne compte plus les prestations qui ne rentrent pas dans le cadre légal. C’est interpellant. Nous en avons tiré un premier enseignement : c’est la raison pour laquelle nous avons choisi de manifester devant les sièges des différentes Fédérations de Pouvoirs organisateurs et WBE. Nous leur avons posé une question qui concerne chacune de nos revendications. Nous communiquerons leurs réponses dans notre prochain numéro. Quoi qu’il en soit, ce n’est pas le moment de se désolidariser. Que du contraire !

Les semaines et les mois à venir seront capitaux au niveau de l’enseignement. La CSC-Enseignement en est bien consciente et poursuivra son combat, que ce soit dans ou en dehors de la concertation.

Il faut simplement garder en tête que le rapport de force devra être à la hauteur. Il nous faudra donc être plus que jamais tenaces, combatifs et unis dans l’action.

Dans ce numéro, que je vous invite à parcourir avec la plus grande attention, nous vous informons des modifications statutaires induites par le changement des rythmes scolaires ; nous plaçons le focus sur la taille des classes et nous revenons sur l’importance d’une école sans discrimination et sans racisme.

Je vous en souhaite bonne lecture.

º Roland Lahaye